Société des Membres de la Treffléan, le 14 septembre 2022.

L É G I O N D’ H O N N E U R

Comité du pays de Vannes.

Monsieur le président

du comité de la Légion d’Honneur du pays de Vannes

à

Mesdames et messieurs les membres et associés

OBJET : ASSEMBLEE ANNUELLE.

Chers amies et amis sociétaires,

J’ai l’honneur de vous inviter à participer à l’assemblée annuelle qui aura lieu le jeudi 13 Octobre 2022 à 9 h 30, salle Le Verger, rue de La Salle Le Verger à BERRIC.

Le programme de la journée est le suivant :

- 09 h 00 - 09 h 30 : accueil ;

- 09 h 30 - 11 h 30 : assemblée annuelle du comité du pays de Vannes ;

- 11 h 3O – 12 h 00 : accueil de monsieur le maire de Berric :

* présentation de sa commune ;
* dépôt de gerbe au monument aux morts ;

- 12 h 00 - 12 h 45 : vin d’honneur, offert par la municipalité ;

- 12 h 45 : déjeuner sur place.

L’ordre du jour de l’assemblée sera le suivant :

- accueil des participants ;

- In memoriam ;

- présentation des nouveaux membres ;

- rapport moral ;

- rapport d’activités ;

- rapport financier ;

- approbation des rapports présentés ;

- conférence de monsieur Philippe FRIN, sur le thème « L’effectivité du droit international humanitaire et la guerre en Ukraine » ;

- questions et informations diverses ;

- intervention de monsieur Guy Sinel « Un avenir ensemble » ;

- clôture par le président.

Espérant que vous serez nombreux à répondre à notre invitation, je vous prie de croire, chers amies et amis, aux sentiments dévoués de l’ensemble du bureau.

Bruno BODARD,

président du comité du pays de Vannes.

Formulaire réponse à faire parvenir au trésorier, au plus tard pour le jeudi 6 octobre 2022 à l’adresse suivante : M. HOUY Eric 44 rue les Trois Frères 56860 SENE

Monsieur, Madame …............… ..assistera à l’assemblée : oui non

Participera au repas : oui (accompagné) non

coût : 32 € par personne.

Ci-joint un chèque impérativement établi à l’ordre de « SMLH Comité du pays de VANNES » : 32€  x … = …….. euros. \*

*\* le remboursement du repas ne pourra intervenir pour tout désistement à moins de 48 heures de la manifestation*

Je peux assurer un covoiturage oui non

Je souhaite un covoiturage oui non

*MENU : brochette de Saint-Jacques et chorizo, sauce poivron - filet de veau sauce forestière – tarte aux fraises revisitée - boissons – café.*